



**LÉGENDE**

- Limite de la zone submersible pour le scénario de référence + 20 cm
- Limite de la zone submersible pour le scénario de référence + 60 cm
- Re : Zone d'érosion à 100 ans
- Rs1 : Zone - de sur-aléa en arrière des protections d'extrême danger (hors zone d'érosion)
- Rs2 : Zone d'aléas très forts (hors Re et Rs1)
- Rs3
- Rs3a
- Bs1
- Bs2
- Limite d'application et cote pour le scénario de référence à long terme (en mNGF)
- Limite d'application et cote pour le scénario de référence à court terme (en mNGF)

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER DE LA CHARENTE-MARITIME

ELABORATION DU PLAN DE PREVENTION DES RISQUES LITTORAUX (EROSION ET SUBMERSION)

COMMUNE DE CHARRON

Carte de zonage

Carte Z04

Echelle: 1/ 10 000

Janvier 2020

Affaire n° 8310094



Agence de Bordeaux

Le logiciel : 6-8 avenue des Sablées - 33117 LE HALLAN - Tel : 05 56 13 88 82 - Fax : 05 56 13 85 83